LETTRE

De M. le Baron DUPUY-MONBRUN, *Commandant général de la Garde Nationale Montalbanoise, à M.* D'YZARN DE CAP DEVILLE, *Député de ladite Garde à l'Assemblée Nationale.*

A Milhau en Rouergue, le 16 mai 1790.

MA plume, mon cher Camarade, se refuse à tracer toutes les horreurs qui se sont commises à Montauban lundi 10 de ce mois dans l'après-midi. Je vous dois des détails que vous remettrez sous les yeux de l'Assemblée Nationale & que notre bon Roi doit connoître, lui qui est si loin des crimes & des meurtres dont ses malheureux sujets se souillent, poussés par le fanatisme & par la cupidité.

On ne cessoit de s'assembler aux Cordeliers, aux Jacobins & dans les différentes Eglises.

RÉPONSE

A

LA LETTRE.

VOUS connoissiez donc les calomnies atroces que vous alliez débiter; on croiroit même que ce n'est pas sans quelques remords que vous les avez écrites; mais enfin, vous êtes parvenu à les étouffer, & cela prouve l'habitude que vous avez de la victoire dans de pareils combats.

On s'assembloit quelquefois, celà est vrai. Mais, non comme vous le prétendez, pour faire des motions incendiaires, mais pour concerter les moyens d'affermir la paix que vos Conseils de guerre menaçoient depuis long-temps de troubler; & l'on peur assurer que la forme & l'esprit de ces Assemblées, toutes composées de Citoyens pacifiques & honnêtes,

Dans ces lieux ſaints, au lieu de parler paix, concorde, tranquillité, on faiſoit les motions les plus incendiaires. Pluſieurs Membres du Chapitre, pluſieurs privilégiés, les chefs des nouvelles Compagnies enflammoient le peuple & le préparoit à commettre les plus grands excès. On faiſoit demander au Peuple les nouvelles Compagnies & tous les établiſſemens Religieux.

Je ne ceſſois de prévenir la Municipalité que des Aſſemblées où les femmes, les enfans, la plus vile populace étoient réunis; il devoit en réſulter les événemens les plus ſiniſtres; on ne daignoit pas m'écouter. Lundi 10 Mai je convoquai un Conſeil de guerre; j'expoſai avec la chaleur de l'ame la plus ſenſible, le danger où étoit la patrie; je parlai au nom des Pères de famille que j'avois aſſemblés à la Bourſe, au nombre de deux cents, & qui m'avoient mis, l'avant-veille, à leur tête, pour ſe préſenter à la Municipalité & pour tâcher de la fléchir, démarche parfaitement inutile & qui ne fit qu'ajouter au malheur de mon ame oppreſſée Je leur peignis avec tant d'intérêt la ſituation affligeante des bons Citoyens, que le Conſeil de guerre me laiſſa le maître abſolu de tout ce que je jugerois convenable aux circonſtances & au Corps de la Garde Nationale. Ce moment fut un des plus heureux de ma vie. Je quitte l'Aſſemblée après avoir ſigné la détermination du Conſeil, & j'entre dans la ſalle de l'Hôtel-

étoient parfaitement conformes aux Décrets de l'Aſſemblée Nationale qui les autoriſent.

Monſieur, quand ont ment avec cette effronterie, quand on avance des faits qu'on n'appuie ſur aucune autorité, qu'on ne revet d'aucune preuve, on ne mérite qu'une ſeule réponſe: elle eſt courte, mais énergique: diſpenſez moi de vous la faire.

Il n'étoit point poſſible que la Municipalité fût ſatisfaite de votre rapport; elle déſiroit la paix, & vos paroles équivoques, vos propoſitions ambigües, bien loin de l'annoncer, irritoient la crainte qu'on avoit de la perdre.

e-Ville ; où plusieurs Officiers-Municipaux, ayant à leur tête le Maire, étoient assemblés.

Je n'avois pas fini ma première phrase que plusieurs de nos Messieurs annoncent à la Municipalité qu'il y a 4000 personnes sur la place de la Cathédrale, qui crient qu'on veut brûler ma Maison.

Cela est vrai, Monsieur, & si vous aviez une ame capable de sentir le bienfait, vous n'auriez rappelé cette circonstance orageuse que pour payer à la Municipalité le tribut de reconnoissance que vous lui devez. Vous vites avec quel empressement elle courut à votre secours, &combien la prudence, le zèle, les discours touchans de M. le Maire contribuèrent à dissiper l'attroupement, vous le vites ; & des inculpations calomnieuses sont le prix de tant de généreux efforts ?

M. Delbreil, Avocat-Général, & M. de Chaunac, frappoient des mains. Je me rends chez moi. Tous ceux qui composoient le Conseil vouloient me suivre. Je les suppliai de rester. Un très-petit nombre crut devoir ne pas répondre à mes prières. Arrivé chez moi, à travers la populace, je priai tous nos camarades de se retirer. Je savois que j'avois passé ma vie à obliger le Peuple, que toutes mes actions étoient pures & que je devois être cher à la Patrie. D'après cette conviction, je me présente seul au milieu du Peuple : je lui demande ce qu'il désire de moi, & s'il a à se plaindre de ma conduite. On me répond que non ; mais qu'on veut les nouvelles Compagnies, & que la Religion & tous les établisse-

M. le Maire vous fit inviter d'aller dîner chez lui, dans la crainte que vous ne fussiez troublé chez vous. Vous méprisâtes son invitation, parce que vous vous crûtes en état de braver la populace ; mais l'air fier & menaçant de votre Garde, loin de l'intimider, devoit au contraire la provoquer ; & c'est l'effet qu'il produisit. Alors vous appelâtes de nouveau M. le Maire à votre secours ; il y vola : & l'ascendant que tant de titres légitimes lui donnent sur l'esprit du peuple, en calma l'animosité. Votre porte fut dégagée ; on n'exigea que le renvoi d'une Garde armée qui offusquoit la multitude, &

mens Religieux soient conservés. On répondoit à mes observations par des menaces. Cependant on crut dans ce moment ne pas devoir m'assassiner. M. le Maire me dit qu'il est très-important que le Peuple sache que l'union existe entre lui & moi, & de venir dîner chez lui. J'accepte, en l'assurant que la Garde Nationale avoit fait l'impossible pour la Municipalité, & que pour l'appaiser, aucune démarche ne m'avoit coûté. Vous savez, mon cher Camarade, tout ce qui a été fait, & des tigres eussent été attendris. A peine sortions nous de table, que M. de Montaran, Major da la Sarre, entre dans la chambre de M. de Cieurac, où étoient rassemblés plusieurs Officiers Municipaux, & leur dit : Messieurs, la Ville est en péril, on vient de tirer dans l'Hôtel-de-Ville plusieurs coups de fusils.

vous fûtes dîner chez M. le Maire.

Rien de plus absurde que d'accuser M. de Chaunac d'avoir applaudi aux cris incendiaires de la populace. Vous outragez un homme dont vous devriez respecter le mérite, si l'on pouvoit respecter ce qu'on ne peut connoître. Et quant à M. Delbreil, dont la maison est contigüe à la vôtre; quelle apparence qu'il ait voulu exciter le peuple à brûler celle-ci au péril évident de la sienne?

Je dis à Monsieur le Maire ; vous avez, Monsieur, le plus grand empire sur le Peuple, il vous sera aisé de le contenir.

Comment connoissiez-vous l'empire que M. le Maire a sur le peuple? il ne l'avoit éprouvé lui même que dans cette fatale journée; & ce fut en votre faveur qu'il l'exerça, & pour les Officiers supérieurs de la Garde Nationale, à qui il sauva peut-être la vie.

Cet aveu est-il une dérision de l'imposture, ou un hommage sincère, rendu à une vérité dont vous éprouviez les salutaires effets?

Je vous réponds de ma troupe. Je me placerai entre le Peuple & elle, & ce sacrifice désarmera certainement les deux partis.

Vous étiez donc prévenu que votre troupe étoit à l'Hôtel-de-Ville? Il existoit donc ce complot, dont personne ne

Je vole à l'Hôtel-de-Ville, les Officiers Municipaux m'abandonnent ; le Peuple crie & veut me poignarder ; j'entre enfin dans l'Hôtel-de-Ville.

doute plus, & M. Dupuy-Monbrun étoit à la tête !

Qu'entendez-vous par ces paroles : *les Officiers municipaux m'abandonnent ?* Est-ce la Municipalité qui vous abandonne, ou vous qui abandonnâtes la Municipalité ? Celle ci se rendoit à l'Hôtel-de-Ville pour contenir, par son autorité, la fureur des deux partis, dont l'un vous avoit en horreur, & dont l'autre méprisoit vos ordres. Vous fuites lâchement le danger, & la Municipalité s'y précipita avec le zèle le plus intrépide.

Deux mille hommes armés de toutes pièces, des femmes furieuses & armées environnoient l'Hôtel-de-Ville ; les Dragons qui avoient été hués à différentes reprises, sur qui on avoit lancé une grêle de pierres, croyant qu'on avoit projeté de s'en défaire, volèrent au Corps-de-Garde, pour garantir les armes, & poursuivis par la populace, ils s'y barricadèrent ; alors on dépave la cour de l'Hôtel-de-Ville, & on jette les pierres par les grilles ; on veut en imposer, on menace de tirer & enfin deux coups de fusils sont lâchés, qui blessent deux ou trois personnes du Peuple ; cette scène étoit arrivée un instant avant que je fusse à l'Hôtel-de-Ville, & j'avois donné à M. Merignac, capitaine, les ordres les plus sévères pour que toutes les Gardes Nationales qui s'étoient rendues à l'Hôtel-de-Ville, se retirassent dans l'instant, & que leur démarche pouvoit être dangereuse, cet

Vous n'assistâtes point à la scène désastreuse dont vous faites le détail, & vous osez prendre le Ciel à témoin de la vérité de ce que vous annoncez ? Hé bien, je le prends aussi à témoin ce Ciel que vous outragez, de l'infidélité monstrueuse de votre récit. Il est faux que la cour de la Maison Commune ait été dépavée ; il n'y manque pas un caillou. Il est faux que les Dragons n'aient tiré qu'après avoir été attaqués par le peuple. Ils ont tiré sur lui, avant même qu'il eût aucune espèce d'armes pour se défendre. Ils ont tiré, non pas seulement *deux coups de fusil*, comme vous le soutenez effrontément ; mais plus de cent, & il y avoit quatorze personnes de blessées parmi le peuple quand enfin on s'est

ordre parvint au moment que les jeunes gens étoient assaillis à coups de pierres & que les deux premiers coups de fusil étoient tirés.

J'entre donc dans la cour de l'Hôtel-de-Ville ; je demande la paix, qu'on se retire & que l'on fera justice. Deux cent personnes qui étoient dans la cour de l'Hôtel-de-Ville, fondent sur moi Mes bras toujours désarmés, je disois à ce Peuple égaré ; comment il étoit possible qu'on pût exiger de lui des crimes; on me porte des coups mal assurés. Je parviens à sortir de l'Hôtel-de-Ville, & là, plusieurs personnes crioient au Peuple : qu'on l'assassine. M. Burgan d'Assezan étoit le plus furieux & je l'avois comblé de bienfaits. Je suis meurtri.

emparé des armes dont ces Dragons vouloient se rendre maîtres.

Si vous étiez venu à l'Hôtel-de-Ville pour y rétablir la paix, vous y seriez entré avec les Officiers municipaux; & au lieu de rester à la porte pour tenir au peuple des discours inutiles, vous auriez fait usage de votre titre de Général & de celui de père de la Garde Nationale, que ces adulateurs vous avoient prodigué, pour engager vos camarades à rendre libre l'Hôtel de la commune: cette démarche eût-elle été infructueuse, elle auroit calmé un peuple qui n'en voulut jamais à vos jours, & qui se contenta de vous accabler de reproches. C'étoit l'avis que vous donnoit sans cesse M. Burgan d'Assezan, dont vous avez payé l'attachement par la plus noire ingratitude, & par des calomnies atroces.

J'ai reçu trois coups de sabre sur la tête, aucun n'est mortel; je me réfugie dans les casernes de la maréchaussée, à qui je dois la vie, & là deux cens assassins se présentent, criant qu'ils veulent ma mort ; on les assure que je suis ailleurs ; j'entends à différentes reprises, qu'on disoit : nous avons promis sa tête, il faut tenir parole. Je me rends à minuit dans ma maison.

C'est là où j'ai appris que cinq jeunes-gens avoient été tués, que cinquante-cinq, dont un grand nombre blessés, avoient été promenés dans la ville, en chemise, qu'on leur avoit fait faire amende honorable, que la municipalité à la tête promenoit ces malheureuses victimes du fanatisme, & que le peuple demandoit en rugissant leur

Vous reçûtes trois coups de sabre, dites vous, Monsieur, dites plutôt que vous voudriez les avoir reçus; car votre vanité est si petite qu'elle se glisse par-tout, mais la vérité incontestable & généralement reconnue, est que vous ne reçûtes qu'un coup de bâton sur la tête, & qu'à l'instant vous fûtes cacher au loin la honte de votre blessure.

La Municipalité ne promenoit les coupables victimes & les conduisoit en prison, au péril même de sa vie, que pour les mettre dans un asile où la leur ne fût point exposée. Tel étoit le vœu de la multitude indignée, & ce n'est

vie. Le mardi on arrêta plusieurs dragons qui avoient échappé ; on les traita comme leurs camarades, & j'entendois le peuple qui crioit qu'il vouloit les assommer & les devorer ; on mit des gardes du régiment du Languedoc & des nouvelles compagnies aux portes des protestans : on fouilla chez eux & on arrêtoit & conduisoit dans les prisons tous ceux qui avoient des armes ; on fut chez M. Mariette, où se trouvoient 4 pierriers que son père avoit achetés il y a 30 ans, & qui servoient dans toutes les fêtes. La Municipalité va chez lui, suivie du peuple, & l'on crie au complot. Le peuple se présente dans les prisons où sont enfermés cinquante-cinq jeunes-gens, & demande souvent leur mort à grands cris. On se flatte que le peuple finira par se contenter de sacrifices d'argent.

Madame Dupuy Montbrun étoit à la campagne, isolée & ignorant les scènes d'horreur, dont j'étois désigné la première victime. On lui en apprend une partie ; elle affronte les dangers, vient me trouver J'ai failli à la perdre. Sa femme d -chambre, au moment d'accoucher, est peut-être morte dans ce moment. Ma femme qui n'a que des vertus, exige que j'aille dans ma patrie avec mon fils pour les jours duquel elle tremble. J'ai cédé à ses prières. Je n'avois adopté, vous le savez, que le parti de la sagesse. J'ai fait l'impossible pour Montauban, pour la municipalité, pour la garde-nationale.

Ma vertu me reste, & elle est d'une grande consolation pour moi. Je pleure cette jeunesse *bouillante* & persécutée, comme si j'étois

qu'à cette condition qu'on avoit sauvé leurs jours.

Voilà des faits, Monsieur, à l'authenticité desquels la plus aveugle prévention n'a rien à opposer, dont tout le monde est convaincu, jusqu'aux vils calomniateurs qui osent les contester. M. Dupuy - Monbrun, lui même, ne les ignore pas ; mais s'il en avouoit la réalité, il seroit forcé à l'admiration & à la reconnoissance ; & son ame, peu accessible à de si nobles sentimens, trouve mieux son compte à distiler le fiel de la calomnie.

Le public rend à la vertu de Madame Dupuy - Monbrun le même hommage que vous lui rendez ; & de plus, il est pénétré des chagrins que lui cause votre conduite.

Votre vertu vous reste, Monsieur ; je conviens que c'est un grand motif de consolation,

son propre père. Je plains nos vrais camarades, nos amis ; je plains la majorité égarée par un fanatisme criminel, comme si le Dieu que j'adore vouloit le sang & peut aimer des victimes. On m'a assuré qu'on étoit assez scélérat pour donner à cette sanglante tragédie, qui donnera peut-être lieu à plusieurs drames, qui a été défigurée & présentée d'une manière qui rend bien plus coupables les auteurs & les complices, des couleurs bien opposées à la pure vérité, que j'atteste sur ce qu'il y a de plus sacré.

& vous devez aimer l'illusion qui vous convainc de sa réalité.

Et moi je vous assure aussi qu'un imposteur a donné les plus fausses couleurs à l'événement désastreux du 10 Mai ; & cet imposteur, c'est vous.

Et vous savez combien je respecte mon serment & ma religion.

Tout le monde ignore combien vous respectez votre serment & votre Religion ; mais tout le monde sait combien, dans cette circonstance surtout, vous respectez peu la vérité.

Toute ma vie, j'ai obligé le peuple. J'ai été son consolateur, son appui.

Vous vous méprenez, Monsieur, je suis persuadé que vous confondez le désir ambitieux que vous avez toujours eu d'obtenir la faveur du peuple, avec le doux & noble sentiment de la bienfaisance. Pour moi je ne vois point de quels bienfaits vous pouvez vous glorifier envers le peuple, à moins que vous ne prétendiez nous vanter un privilége injuste & exclusif que vous obtintes par quelque basse intrigue en faveur de vos gens, & que la police a fait révoquer parce qu'il privoit plusieurs habitans des fruits de leur industrie.

Les scélérats qui lui mettoient le fer à la main n'avoient aucun moyen pour le lancer contre

Toujours des calomnies, Monsieur, mais je m'apperçois que vous répétez souvent les

moi. On l'aſſura que je tenois au parti proteſtant, parceque je recevois chez moi l'état-major & le bureau de correſpondance composé en partie de proteſtans. Ce motif aigrit le peuple, le rendit méfiant, injuſte, féroce; il promit ma tête, qu'on rendit néceſſaire aux circonſtances. Le bas clergé de la cathédrale, les privilégiés, les gens à emploi : Voilà ceux qui ont enivré le peuple & qui l'ont pouſſé aux plus grands crimes.

On a aſſuré à ce malheureux peuple, que je plains, & à qui je pardonne mon aſſaſſinat, que les privilégiés alloient employer de très grandes ſommes pour former des ateliers, & que tous les pauvres catholiques y trouveroient du pain & des reſſources aſſurées.

On lui donnoit cette certitude d'un côté, tandiſque de l'autre la municipalité, d'après les concluſions de M. Lade, rendoit nul le décret qui accordoit dix-huit mille livres aux pauvres & dont on devoit former des ateliers de charité.

Les négocians en minot avoient aſſuré quatre mille facs à la ville en cas de beſoin & au cours, & en permettant des aſſemblées où le crime préſidoit, on préparoit le poignard qui devoit aſſaſſiner leurs enfans.

mêmes, pour moi je ne me crois pas pour cela obligé de répéter mes réponſes, ce n'eſt pas ma faute ſi vous connoiſſez auſſi peu les règles de l'art d'écrire, que celles de l'honnêteté.

En vain vous voudriez blamer les moyens que prend la Municipalité pour ſoulager la misère publique, il lui ſuffit que le Public rende l'hommage à ſes ſoins paternels; la foi qu'on doit à un diſcours, n'altérera jamais la confiance qu'elle mérite, & dont elle jouit.

Comment oſez vous blamer une délibération à laquelle vous avez concouru comme Notable.

Vous ſavez tout comme moi, Monſieur, que ce ne ſont point les Aſſemblées du Peuple, mais l'imprudence & l'attentat des Dragons, qui ont aiguiſé ce poignard qui les a immolés. Ouï vous le ſavez, & vous l'avez dit dans votre lettre du 16 Mai, à M. le Curé de Montauban; dans cette lettre qui forme avec celle ci un contraſte ſi frappant, qu'il n'y a que ceux qui connoiſſent l'inconſéquence de votre carac-

tère, qui n'en soient pas étonnés.

Au reste le crime n'a jamais présidé dans les Assemblées du Peuple, parce que vous n'y avez jamais paru, vous ni vos partisans.

Vous le savez, Monsieur, j'ai employé tous les moyens pour assurer la paix.

Vous avez employé tous les moyens pour assurer la paix, comment se peut-il donc que tous les moyens n'aient servi qu'à allumer la guerre?

J'ose croire que la seule Municipalité de Montauban pouvoit ne pas être sensible aux peines, aux alarmes, aux chagrins que la patrie me donnoit.

Et moi je crois que la seule Municipalité de Montauban, pouvoit être touchée des malheurs qui vous ménaçoient, & faire des efforts pour vous en garantir Je crois aussi que vous seul étiez capable de toute l'ingratitude que vous avez montrée.

Le lundi, jour affreux, & qui fera le malheur de ma vie, j'avois été le maître absolu de la réunion des nouvelles compagnies à la Garde-Nationale; j'étois heureux. A trois heures, je devois me rendre à l'hôtel-de-ville & signer un pacte de fraternité & d'union. Hélas! ce langage, ces sentimens n'étoient pas dignes d'une Ville qu'on a rendue si coupable. Pour prix de mes soins paternels, toute la Ville est dans le deuil.

On m'a assuré qu'on devoit casser la Garde-Nationale, en créer une à la dévotion de la Municipalité, qui auroit pour chef M. le Comte Chaunac. Le plan étoit arrêté quand je suis parti, & M. Lade avoit fait son réquisitoire.

M. Lade que vous affectez de désigner si souvent, avoit obtenu jusqu'ici votre confiance & vos éloges. Devez-vous l'attaquer par une imposture. Le prétendu réquisitoire pour la cassation de la Garde Nationale, est absolument de votre

L'Assemblée Nationale, de concert avec le Roi, punira tous les

crimes, ou du moins en préviendra de plus grands. Un parti est accablé par le désespoir, l'autre a été rendu furieux par des hommes qui osent se dire ministres de ce Dieu saint qu'ils outragent avec tant d'audace. Pour soutenir quelques privilèges, on commet de grands crimes; & qui a perdu plus que moi! Mais voudrois-je d'une couronne, au prix du sang d'un enfant. Ces idées affreuses me sont toujours présentes. Dieu & ma conscience me restent. Ma lettre vous servira de mémoire. Je suis dans l'impossibilité d'écrire. Mon ame ame est si émue, si triste. Ces malheureux Dragons, ce Rouffio, ce Duchemin, & tous sont avec moi. J'avois été nommé le lundi matin en plein conseil, le père de la Garde-Nationale, & j'en ai les entrailles.

Tous les jours, quatre mille personnes assemblées, haranguées & poussées par ceux qui ont caché leurs passions & leurs crimes sous le manteau de la religion, devoient produire une explosion affreuse.

Des Libelles incendiaires, dénoncés par moi, & tolérés mal-

invention produisez-le, & s'il est encore de votre façon, il sera aisé de le reconnoître.

Personne dans Montauban ne sauroit cacher des crimes sous le manteau de la Religion, & vous seul êtes capable de le dire.

Vos assemblées seules, & non celles du peuple, ont produit l'explosion qui a affligé cette Ville.

En effet, est ce des assemblées du peuple que sont sortis les perturbateurs qui coururent armés de pistolets, munis de cartouches & de pierre à fusil, pour se saisir des armes, les préparer & en assassiner les Citoyens? Ils étoient du nombre de vos partisans & membres de votre Conseil.

N'outragez point des personnes respectables, à qui vous

gré mes prières ; des Aſſemblées noćturnes chez des perſonnes que, dans notre malheur, le ſort a envoyées à Montauban, engraiſſées de la ſubſtance des pauvres, ils ont préparé la mine qui a été au moment de faire ſauter la Ville

Certainement, on vous aura inſtruit de tous nos déſaſtres. J'ai cru vous devoir des détails; mais, ſoit la maladie, ma tête bien ſouffrante, j'ai ramaſſé toutes mes forces pour vous faire part de tout ce que je ſais, que je puis certifier vrai, ſur ma vie. Le Club de la place de la Cathédrale a conſommé l'œuvre.

Rendez toujours juſtice au ſincère attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être,

Mon cher Camarade,

Votre très-humble ſerviteur,

DUPUY-MONTBRUN.

P. S. Toutes les Gardes Nationales Catholiques ſe retirèrent ou ſe montrèrent contre les Dragons. Un Sapeur, que j'avois obligé la veille, voulut me fendre la tête d'un coup de hâche ; il fut prévenu & arrêté par un autre qui vouloit avoir la gloire de m'ôter la vie.

n'avez à reprocher qu'une hauteur de mérite à laquelle vous ne pouvez atteindre.

Ce n'eſt que chez vous, Monſieur, qu'on a vu des Aſſemblées noćturnes, & celles là étoient les ſeules dangereuſes, puiſque de leur ſein eſt partie la premiève bombe qui menaçoit la Ville d'un embraſement général. Heureuſement ſes éclats ne ſont retombés que ſur vos partiſans, & les ont écraſés. Puiſſent tous les ennemis de la tranquillité publique, éprouver le même ſort.

On ne finiroit point à vouloir répondre à toutes les abſurdités de votre libelle. Il étoit plus digne d'un ſilence dédaigneux que d'une réfutation publique; mais comme vous n'êtes pas le ſeul méchant acharné à perſécuter la vertu & l'innocence; il étoit néceſſaire de déchirer le voile dont vous vouliez maſquer la vérité. Puiſſe la honte, digne récompenſe des calomniateurs, être le prix de vos impoſtures; je le déſire, moins pour le mal que je vous ſouhaite, que pour le bien que je veux aux perſonnes honnêtes que vous outragez. Votre exemple intimidera peut être l'audace de vos imitateurs.

FIN.